

Analyse de contenu du compte rendu de la rencontre des commissions / Projet de plan d'action 2010-2011

DOCUMENT DE TRAVAIL (Commissions – 2 décembre 2010)

Commentaires issus du compte rendu de la rencontre des commissions de la CRÉ du 27 mai 2010	Éléments d'analyse de contenu par les membres de l'équipe de la CRÉ	PROJET PLAN D'ACTION DE LA CRÉ 2010-2011 (voir document intégral - PPAC)
VISION, MANDATS		
Développement durable		
<ul style="list-style-type: none"> • Le développement durable est à prioriser • Faire de Lanaudière une région leader en développement durable <ul style="list-style-type: none"> ○ La CRÉ doit préciser ses visées en matière de développement durable ○ La CRÉ doit adopter une définition et des principes de développement durable et s'en servir comme base pour enclencher des actions en lien avec l'occupation du territoire ○ Dans la région, nous sommes rendus plus loin que la réflexion en matière de développement durable ○ Aller de l'avant avec des actions concrètes ○ Importance de faire de la sensibilisation, de l'information et de la vulgarisation ○ La CRÉ doit faire des liens avec ce qui se fait déjà dans la région et s'arrimer avec le RADDL ○ La CRÉ doit aller de l'avant avec l'adoption d'une charte en développement durable et susciter la participation citoyenne par des actions concrètes ○ Il est essentiel qu'en matière de développement durable, la CRÉ travaille davantage avec les milieux locaux <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'arrimage ne se fait pas avec les formations en développement durable qui se donnent sur les territoires ○ Soutenir de façon significative les organisations qui portent le développement durable ○ Passer à la phase 2 dans le programme Ici on recycle 	<p>Le développement durable est au centre de la vision du PQD.</p> <p>Lors du processus d'adoption du PQD (PQD pp.44-45), nous avons convenu : « De l'avis de plusieurs, ce thème doit être omniprésent dans tous les efforts qui seront mis au développement de la région ».</p> <p>Le Plan quinquennal de développement Lanaudière 2007-2012 prend fin le 31 décembre 2012 et met de l'avant le principe fondamental suivant : «<i>Le principe d'équilibre entre le développement économique, le développement social et l'environnement</i> ».</p> <p>Dans le cadre des différents fonds disponibles à la CRÉ, lors de l'analyse des projets un souci est porté au développement durable principalement par le biais du second principe fondamental du PQD soit : «<i>Le principe d'équilibre entre le développement économique, le développement social et l'environnement</i> ».</p> <p>La phase 2 de Ici on recycle sera atteinte cette année.</p>	<p>Préparer une analyse des tendances gouvernementales portant sur les exigences et orientation en matière de développement durable (<u>PPAC, p. 6</u>)</p> <p>Collaborer avec le MAMROT pour doter les CRÉs d'une grille d'évaluation de projets qui s'appuie sur le respect des principes de développement durable (<u>PPAC, p. 7</u>)</p> <p>Mettre en place les actions nécessaires à l'atteinte de la phase 2 de Ici on recycle (<u>PPAC, p. 12</u>)</p>

Valorisation de l'éducation		
<ul style="list-style-type: none"> Souligner la qualité du travail fait par le CREVALE 	<p>Nous le faisons en tant que partenaire à l'entente spécifique et par le biais du comité de suivi de l'entente.</p>	<p>Dans le cadre de la 2^e entente spécifique en valorisation de l'éducation, assurer le maintien de la concertation des partenaires de l'entente (PPAC, p. 5)</p>
<ul style="list-style-type: none"> C'est important de travailler aussi auprès des parents 	<p>Ce n'est pas le rôle de la CRÉ. Cependant, la CRÉ porte une attention particulière à cet aspect par le biais de l'enveloppe de valorisation de l'éducation via un objectif sur les compétences et les habiletés parentales.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Il faut innover dans le secteur de l'éducation et dépasser l'esprit du système éducatif des années 1960 	<p>Rôle du MELS et des partenaires du milieu de l'éducation (Entre autres la CRÉ participe aux travaux de la Table interordre en éducation)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Il faut dépasser la seule réussite des jeunes mais bien s'attarder à l'ensemble du milieu de vie des jeunes 	<p>Fait partie des préoccupations de l'enveloppe de valorisation de l'éducation via un objectif qui porte directement sur les milieux de vie des jeunes</p> <p>S'inscrit également dans les objectifs poursuivis dans le plan d'action en conciliation famille-travail-études.</p> <p>L'AJS en saines habitudes de vie « famille » travaille auprès des jeunes familles pour l'acquisition de saines habitudes</p> <p>L'AJS en accessibilité aux loisirs volet 1 (Accès Loisir) permet à des jeunes provenant de famille à faible revenu d'avoir accès à du loisir gratuit.</p> <p>L'AJS en accessibilité aux loisirs volet 2 (Paraccessible) va permettre aux écoles d'offrir de nouvelles activités parascolaires.</p> <p>Fait partie des préoccupations dans l'analyse des projets FDRI (immigration)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Faire des liens avec l'établissement des politiques familiales dans les municipalités <ul style="list-style-type: none"> Faire en sorte d'outiller adéquatement les petites municipalités pour qu'elles valorisent l'éducation de leurs jeunes 	<p>Il s'agit d'un dossier de compétence municipale.</p> <p>La CRÉ pourra, en partenariat avec le MFA, faire la promotion de l'établissement de politiques familiales via le dossier conciliation travail-famille-études.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Dépasser le travail en silo et développer davantage le partenariat multisectoriel en matière de valorisation de l'éducation 	<p>La CRÉ souhaite mettre en pratique de nouvelles façons de faire, dans un premier temps avec les ententes spécifiques à caractère social.</p> <p>Chaque commission ou table, ou comité de la CRE pour chacune des sphères d'interventions devrait favoriser le partenariat et l'échange des connaissances et des pratiques.</p> <p><u>Résultats attendus PPAC p. 6 :</u> Regrouper les acteurs de différents secteurs visant les ententes spécifiques à</p>	<p>Réaliser un plan d'action régional en matière de solidarité et d'inclusion sociale impliquant la négociation d'une entente spécifique (alliance solidarité) (PPAC, p. 6)</p>

	caractère social afin de créer des lieux d'échanges des pratiques et des connaissances (dossier Solidarité et inclusion sociale).	
<ul style="list-style-type: none"> Il faut s'adapter aux nouvelles réalités des jeunes, des familles et des communautés 	<p>Intégrer les personnes immigrantes et les autochtones dans les réflexions et pistes d'action.</p> <p>Les partenaires de l'entente spécifique en valorisation de l'éducation et le CREVALE sont conscients des nouvelles réalités des jeunes, des familles et des communautés et en prennent compte dans leurs décisions et leurs réalisations.</p>	Proposer un plan d'action régional concerté en matière de conciliation famille/travail/études (PPAC, p. 12)
<ul style="list-style-type: none"> Travailler dans une optique de renforcement positif <ul style="list-style-type: none"> Il faut aussi souligner ce qui fonctionne bien et ne pas focaliser que sur les problèmes 	<p>Mandat plus spécifique aux partenaires de l'éducation.</p> <p>Les comités locaux en persévérance scolaire travaillent régulièrement sur des activités de reconnaissance ou de motivation auprès des jeunes.</p> <p>Gala Florilège a pour mandat de souligner les bons coups des jeunes Lanaudoises et Lanaudois dont un prix sur la persévérance scolaire.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Mettre à profit l'expertise d'autres partenaires comme par exemple le secteur de la culture <ul style="list-style-type: none"> Beaucoup se fait sur le terrain mais c'est méconnu 	<p>Horizontalité et transversalité de la vision du Plan quinquennal de développement Lanaudière 2007-2012.</p> <p>LE CRÉVALE travaille de concert avec tous les organismes ayant un souci en matière de persévérance scolaire.</p>	
	<p>La CRÉ travaillera avec la nouvelle instance nationale en matière de valorisation de l'éducation afin de voir les implications et les améliorations possibles pour la région Lanaudière (financement ou autre).</p> <p><u>Résultats attendus PPAC p. 1 :</u> Travailler avec la nouvelle instance nationale en matière de valorisation de l'éducation à la bonification de l'entente spécifique régionale (objectif visé via le dossier valorisation de l'éducation).</p>	
Internet haute vitesse		
<ul style="list-style-type: none"> Il est essentiel que toute la population ait accès à la haute vitesse 	C'est la base des actions entreprises à ce sujet par la CRÉ à la suite de la mise en œuvre du programme Communautés rurales branchées.	Dans le cadre de l'entente spécifique sur Internet haute vitesse, supporter les travaux visant à soutenir les communautés lanaudoises dans l'élaboration de projets de développement Internet haute vitesse (PPAC, p. 5)
<ul style="list-style-type: none"> L'accès à Internet haute vitesse est essentiel pour assurer le développement régional <ul style="list-style-type: none"> Accès à la formation Travail autonome Services conseils en santé 	<p>Les différents programmes gouvernementaux (Communautés rurales branchées et large bande Canada) sont assortis d'obligations en ce sens.</p> <p>Une ressource a été embauchée par la CRÉ afin d'offrir un soutien aux communautés désirant mettre de l'avant un projet IHV dans le cadre des différents programmes gouvernementaux.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Oui, c'est important de travailler sur l'accessibilité mais il faut aussi avoir une préoccupation pour que l'accès soit abordable 		

<ul style="list-style-type: none"> L'embauche d'une ressource spécialisée est soulignée comme étant très positif pour faire avancer le dossier de l'accessibilité à la haute vitesse 	<p>Certaines communautés songent déjà à mettre en place des OBNL pour gérer les projets IHV. La diversité des territoires rend difficile la mise en place d'un seul organisme pour toute la région.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Il y a d'autres moyens que de développer par le secteur privé <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une coopérative de gestion IHV 		
Autres thématiques / Lutte contre la pauvreté		
<ul style="list-style-type: none"> Établir un plan d'action régional et l'appliquer 	<p>Travailler en collaboration avec les structures et mécanismes de concertation et de mobilisation en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale déjà existantes ainsi que les organisations déjà en place afin d'éviter le dédoublement des actions posées sur le territoire de la région Lanaudière.</p>	<p>* Réaliser un plan d'action régional de lutte contre la pauvreté impliquant la négociation d'une entente spécifique (alliance solidarité)</p>
<ul style="list-style-type: none"> Consentir des budgets à la lutte contre la pauvreté 	<p>À la suite de l'adoption d'un plan d'action, et advenant la disponibilité de sommes, intégrer un mécanisme de financement de projets au plan d'action.</p> <p>La CRÉ travaillera dans un esprit de cohérence de programmation par la concertation des acteurs (sphères d'intervention, directions, commissions, comités, projets, indicateurs partagés).</p>	
<ul style="list-style-type: none"> La CRÉ doit assumer son rôle de leader en cette matière 	<p>C'est le mandat qui est donné à la CRÉ par le gouvernement.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> La CRÉ devrait être davantage proactive et être moins à la remorque des politiques gouvernementales 	<p>La région pourra établir ses propres « couleurs » à travers son plan d'action régional de lutte contre la pauvreté.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Il y a un lien à faire entre la lutte contre la pauvreté et le développement durable 	<p>Rejoint le second principe fondamental du PQD soit : «Le principe d'équilibre entre le développement économique, le développement social et l'environnement ».</p>	
Transport		
<ul style="list-style-type: none"> Efforts à faire pour le développement du transport collectif dans la région 	<p>Le transport collectif relève du CRTL.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> La CRÉ doit mentionner clairement qu'elle supportera les actions visant à développer le transport collectif et le transport alternatif 	<p>La CRÉ est porteur d'un projet d'interconnexion en transport adapté déposé au MTQ et dont le maître d'oeuvre est le CRTL.</p> <p>La CRÉ évalue la possibilité de former une table régionale des intervenants avec le MTQ pour la réalisation d'un plan de mobilité durable.</p>	
Services de santé		
<ul style="list-style-type: none"> Le Comité stratégique sur l'accès aux médecins doit se positionner comme étant un lieu régional de concertation en matière de services de santé dans la région 	<p>Le Comité stratégique a été mis en place et son mandat se limite pour le moment à l'enjeu de l'accès aux médecins et non pas sur l'accès à l'ensemble des services de santé et services sociaux.</p>	<p>Déploiement des travaux du comité stratégique de la CRÉ sur la problématique des effectifs médicaux (PPAC, p. 6)</p>

	L'Agence de la santé et des services sociaux a mis de l'avant un processus de consultation des intervenants régionaux concernant la planification de la main-d'œuvre régionale en santé et services sociaux.	
Agriculture		
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la mise en place d'un centre de recherche dans la région Favoriser la mise en place d'un centre de transfert technologique(CCTT) Favoriser l'innovation en agriculture 	La CRÉ a appuyé à tous les niveaux les projets de CCTT présentés dans ce secteur, mais ces derniers ont été refusés sans possibilité d'appel. Nous poursuivons notre collaboration à la mise en place du créneau portant sur les bioproduits végétaux de même qu'au développement du projet d'accueil d'entreprises en démarrage au CIEL. De même que nous avons appuyé le projet de développement de Lanaupôle Fibres.	Procéder aux négociations afin d'assurer le prolongement ou le renouvellement de l'entente spécifique pour CIEL (<u>PPAC, p. 8</u>) Demeurer en veille sur le dossier de l'agriculture en lien avec les recommandations du rapport Pronovost sur l'avenir de l'Agriculture (<u>PPAC, p. 9</u>)
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la concertation sur l'ensemble de nos ressources naturelles. 	Rôle de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (la CRRNT est une instance de la CRÉ).	Réaliser les mandats de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de Lanaudière et poursuivre l'élaboration du Plan régional de développement intégré sur les ressources et le territoire (PRDIRT) (<u>PPAC, p. 9</u>)
Concertation régionale		
<ul style="list-style-type: none"> Que la CRÉ fasse en sorte que tous les secteurs de la région se rencontrent et partagent leur réalité et leur situation <ul style="list-style-type: none"> La CRÉ doit se positionner comme étant la plaque tournante de ce qui se fait dans la région 	La CRÉ supporte via le FDR un projet de Connexion-Lanaudière qui vise l'élaboration et la mise en place d'un « Fil de presse » dans la région. La CRÉ pourrait travailler à l'incorporation de liens régionaux sur son site Web.	Mettre en valeur les actions réalisées ou supportées par la CRÉ Lanaudière par une diffusion accrue dans les médias de la région (<u>PPAC, p. 7</u>)
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les interactions et la concertation entre les différents secteurs (transfert) 	Favoriser la cohérence de programmation par la concertation des acteurs (sphères d'intervention, directions, commissions, comités, projets). Élaboration d'indicateurs partagés. Mettre en place des comités d'échanges sectoriels ou intersectoriels, entre autres, par le biais du projet de plan de lutte contre la pauvreté.	
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer le réseautage et la concertation au niveau régional 	Résultats attendus au projet de plan d'action (page2, # 3) : regrouper les acteurs de différents secteurs visant les ententes spécifiques à caractère social afin de créer des lieux d'échanges des pratiques et des connaissances (dossier Solidarité et inclusion sociale).	
<ul style="list-style-type: none"> La CRÉ devrait être plus créative dans l'intersectorialisation <ul style="list-style-type: none"> Partage régional de projets Tenue d'États généraux régionaux (transfert) 	Mettre en place des comités d'échanges sectoriels ou intersectoriels, entre autres, par le biais du projet de plan de lutte contre la pauvreté.	

<ul style="list-style-type: none"> • Revendiquer l'adaptabilité des programmes gouvernementaux aux réalités de la région (transfert) 		<p>Dans le cadre des travaux du groupe de travail CRÉ-MAMROT portant sur l'occupation dynamique du territoire, revendiquer l'adoption d'un plan d'action visant l'adaptabilité des programmes gouvernementaux aux réalités de la région (PPAC, p. 6).</p>
<ul style="list-style-type: none"> • La CRÉ doit faire la promotion de tout ce qui se fait dans la région <ul style="list-style-type: none"> ○ La CRÉ doit mettre en place un plan de communications régionales pour valoriser les bons coups qui se font dans la région ○ La CRÉ doit établir une entente avec les médias régionaux pour que la population sache ce qui se fait regionalement ○ Rejoindre l'ensemble des territoires de la région 		<p>* Mettre en valeur les actions réalisées ou supportées par la CRÉ Lanaudière par une diffusion accrue dans les médias de la région.</p> <p>Évaluer la possibilité de mettre en place un observatoire régional (PPAC, p. 7).</p>
Autres éléments pour favoriser l'atteinte de la vision		
<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas mettre toutes nos priorités d'actions sur la ruralité; il y a aussi beaucoup à faire pour les milieux urbains 	<p>Préoccupation d'équité. Est déjà inscrit dans le PQD; le principe d'équilibre entre le développement des différents territoires.</p>	<p>* Collaborer avec le MAMROT pour doter les CRÉs d'une grille d'évaluation de projets qui s'appuie sur le respect des principes de développement durable.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Travailler concrètement sur les enjeux démographiques <ul style="list-style-type: none"> ○ Stimuler la relève entrepreneuriale ○ Mettre en place des actions pour faire face au vieillissement de la population 	<p>L'AJS en mentorat d'affaires vise à stimuler la relève entrepreneuriale. Ne pas oublier l'aspect de l'immigration dans les enjeux démographiques, via le FDRI nous finançons présentement des projets d'attraction et cela fait également partie d'un des objectifs de l'ES en immigration.</p>	<p>Évaluer la possibilité d'une participation à un projet régional portant sur la relève entrepreneuriale (PPAC, p. 10).</p>

AXE 1 : Un développement concerté et innovant dans la création de la richesse

<ul style="list-style-type: none"> • La CRÉ doit supporter la relève entrepreneuriale <ul style="list-style-type: none"> ○ Supporter les actions des organisations qui le font dans la région 		<ul style="list-style-type: none"> * Évaluer la possibilité d'une participation à un projet régional portant sur la relève entrepreneuriale.
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la recherche et le développement dans la région et faciliter les « ponts » entre les chercheurs et le milieu 	<p>Appui en 2010 à un projet de CCTT sur les pratiques sociales innovatrices.</p>	<p>Évaluer la possibilité d'un soutien régional à une 2^e phase de l'entente en innovation pour les entreprises (PPAC, p. 9).</p> <p>* Procéder aux négociations afin d'assurer le prolongement ou le renouvellement de l'entente spécifique pour CIEL.</p> <p>Afin de favoriser l'acquisition et le transfert de connaissance, évaluer la pertinence dans chacune des ententes ou nouvelles ententes, de prévoir un volet recherche (PPAC, p. 10).</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les actions prévues au rapport Pronovost pour soutenir l'agriculture 	<p>Le travail d'appui de la CRÉ se poursuit toujours de même que la veille pour ce secteur, mais nous sommes aussi tributaires de l'avancement des dossiers régionaux concernés (les projets de CCTT dans le secteur ont été refusés sans possibilité d'appel) et nous poursuivons notre collaboration à la mise en place du créneau portant sur les bioproduits végétaux de même qu'au développement du projet d'accueil d'entreprises en démarrage au CIEL.</p>	<p>* Procéder aux négociations afin d'assurer le prolongement ou le renouvellement de l'entente spécifique pour CIEL.</p> <p>* Demeurer en veille sur le dossier de l'agriculture en lien avec les recommandations du rapport Pronovost sur l'avenir de l'Agriculture.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • En tourisme : s'ouvrir vers les marchés hors Québec 	<p>Mandat de Tourisme Lanaudière. Par ailleurs, la CRÉ supporte le développement touristique par sa participation financière au Fonds de développement de l'offre touristique (FDOTL) et par le biais du programme de soutien aux événements touristiques (PSET).</p> <p>Objectifs de l'entente et du fonds en développement de l'offre touristique.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Supporter la mise en place d'un ORSEF en lien avec Lanaudière Économique 		<p>Supporter la mise en place d'un ORSEF en lien avec Lanaudière Économique (PPAC, p. 8).</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le travail et supporter les actions en matière de conciliation famille travail études 		<p>* Proposer un plan d'action régional concerté en matière de conciliation famille/travail/études.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Maintien et renouvellement des ententes avec la CRÉ afin de maintenir le soutien à l'exportation (SODIL) et soutenir les activités de Lanaudière Économique 		<p>Statuer sur la poursuite du financement du service à l'exportation (SODIL) (PPAC, p. 8).</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'expertise régionale en matière de valorisation des matières recyclables 	<p>Nous soutenons financièrement la réalisation du projet initié par Lanaudière Économique pour la création d'une banque de données régionales portant sur les sous-produits industriels.</p>	

		Statuer sur la reconduction du financement de la CRÉ à la coordination des créneaux d'excellence ACCORD (PPAC, p. 8).
		Évaluer la pertinence d'associer la région au Bureau du cinéma des Laurentides (PPAC, p. 9).
		Travailler à la mise en place de l'entente spécifique en économie sociale (PPAC, p. 8).
		Dans le cadre du volet Internationalisation de la CRÉ, concrétiser certains liens de coopération et d'échanges plus formels avec la France (PPAC, p. 10).

AXE 2 : Une communauté apprenante pour un développement participatif et inclusif		
<ul style="list-style-type: none"> Beaucoup de municipalités travaillent à la revitalisation de leur milieu mais manquent de financement pour y parvenir 	Favoriser l'implication des municipalités dans les concertations régionales pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.	
<ul style="list-style-type: none"> Supporter les efforts visant à positionner Lanaudière pour former la relève en fonction des besoins des entreprises de la région 	<p>Relève d'un effort conjugué des partenaires du milieu impliqué, du MESS et du MELS.</p> <p>Apport de l'immigration comme main-d'œuvre. Il y a déjà deux MRC qui font une démarche dans ce sens.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Supporter la promotion de la démocratie participative 	Le FJL par les projets de participation citoyenne permet de sensibiliser les jeunes à l'importance de l'implication.	
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des mesures pour compenser la perte du programme <i>Place aux jeunes</i> 	<p>Le programme Place aux jeunes a été aboli pour les MRC de Joliette et de Montcalm en raison d'un bilan migratoire positif. Il est toutefois maintenu dans les MRC Matawinie et de D'Autray compte tenu de leurs bilans migratoires négatifs.</p> <p>FDRI supporte le projet « Immigr-action ». Par contre, ce projet est spécifique pour les personnes immigrantes.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Supporter les efforts visant à augmenter les budgets du CREVALE 	<p>Le FJL a financé à hauteur de 625 000 \$ en 5 ans pour l'entente 09-13 ce qui est une augmentation marquée comparée à l'entente 05-08 (260 000 \$).</p> <p>La conjoncture nationale et l'arrivée de l'organisme Réunir Réussir permettront une augmentation des budgets du CREVALE.</p> <p><u>Résultats attendus PPAC p. 1 :</u> travailler avec la nouvelle instance nationale en matière de valorisation de l'éducation à la bonification de l'entente spécifique régionale (objectif visé via le dossier valorisation de l'éducation).</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place de petits projets pilotes pour favoriser la conciliation famille travail études 		<p>* Proposer un plan d'action régional concerté en matière de conciliation famille/travail/études.</p> <p>Assurer le prolongement de l'entente en Condition féminine par la signature d'un Addenda et évaluer la possibilité d'un renouvellement de l'entente spécifique en condition féminine avec le ministère (<u>PPAC, p. 11</u>).</p>
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'immigration assortie avec des mesures d'insertion à l'emploi 	Préoccupations transmises par la CRÉ aux membres du Comité régional de concertation en immigration.	Réaliser un bilan de l'entente spécifique en immigration et statuer sur la décision de procéder à la négociation d'une nouvelle entente (<u>PPAC, p. 11</u>).

<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le développement de la formation dans les métiers et professions liés au secteur de la santé et des services sociaux 	Préoccupation qui peut être transmise via les ententes spécifiques en développement social, en économie sociale, en condition féminine, et à nos partenaires de l'emploi et de l'éducation	
<ul style="list-style-type: none"> Faire circuler l'information sur les politiques familiales qui existent dans les municipalités de la région et favoriser l'adoption de politiques familiales dans la région 	Rôle du MFA et dans le cadre du plan d'action en CFTE de la CRÉ. Recenser et publier, sous forme de répertoire, les actions entreprises sur le territoire en matière de Conciliation famille-travail-études (Politiques familiales et autres).	* Proposer un plan d'action régional concerté en matière de conciliation famille/travail/études.
		Raffermer les liens partenariaux avec la communauté Atikamekw (<u>PPAC</u> , p. 11).

AXE 3 : Une région attrayante par sa qualité de vie

<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le développement de pistes cyclables dans la région <ul style="list-style-type: none"> ○ Touche le transport, le tourisme et le loisir 	<p>Nous collaborons avec les instances régionales pour la mise en place d'un réseau régional de sentiers non-motorisés (possibilité de dresser un inventaire des pistes cyclables de la région et d'un plan d'action visant l'interconnexion des pistes).</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Travailler à l'interconnexion des pistes cyclables de la région 		
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de « cyclo-musées » le long des pistes cyclables 		
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un comité régional sur le développement du réseau cyclable dans la région (sur le modèle du comité régional sur les VHR) 		
<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les actions de sensibilisation à la lutte contre les changements climatiques 	<p>Le PRDIRT s'attardera à mieux comprendre les impacts des changements climatiques sur la gestion des ressources naturelles (mandat de la CRRNT).</p> <p>La CRÉ sera présente au groupe de réflexion du CREL sur le rendez-vous de l'Énergie.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Travailler à l'application de la Loi 27 pour la protection de la ressource eau 	<p>Participation à la concertation régionale en ce qui a trait à la qualité de l'eau.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Supporter les organismes de bassins versants 		
<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer l'économie de proximité 	<p>Il s'agit d'un des objectifs visés de l'entente en développement bioalimentaire.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les paysages naturels de la région <ul style="list-style-type: none"> ○ Contre l'affichage et le sur développement ○ Sensibiliser les instances et les élus sur le sujet 	<p>En attente du dépôt du livre blanc sur le patrimoine (révision de la Loi sur les biens culturels).</p> <p>Les paysages forestiers sensibles seront traités dans le PRDIRT (CRRNT)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Développer le réseau routier <ul style="list-style-type: none"> ○ En particulier entre Saint-Michel-des-Saints et Saint-Donat 	<p>La CRÉ a appuyé la Table des préfets sur les axes 125/131.</p> <p>Rôle du MTQ.</p> <p>La CRÉ évalue la possibilité de former une table régionale des intervenants avec le MTQ pour la réalisation d'un plan de mobilité durable.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Revendiquer l'équité en matière de santé et de services sociaux <ul style="list-style-type: none"> ○ Élargir le mandat du comité stratégique sur l'accès aux médecins 	<p>Le Comité stratégique a été mis en place et son mandat se limite pour le moment à l'enjeu de l'accès aux médecins et non pas sur l'accès à l'ensemble des services de santé et services sociaux.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des moyens pour favoriser l'accès aux infrastructures culturelles 	<p>Collaborer avec les municipalités et les MRC qui se sont dotées de politiques culturelles.</p>	<p>Négocier une nouvelle entente en soutien aux artistes professionnels (PPAC, p. 11).</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Supporter les travaux du Comité condition féminine dans l'application de l'Analyse différenciée selon les sexes (ADS) 	<p>Inclure un objectif ADS dans la prochaine entente.</p>	<p>* Assurer le prolongement de l'entente en Condition féminine par la signature d'un Addenda et évaluer la possibilité d'un renouvellement de l'entente spécifique en condition féminine avec le ministère (dans l'axe 2).</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Travailler à développer d'autres utilisations du réseau de transport scolaire <ul style="list-style-type: none"> ○ Ouverture à d'autres clientèles 		
<ul style="list-style-type: none"> • Ajouter la notion d'occupation dynamique du territoire 	<p>Valoriser la complémentarité des territoires en reconnaissant activement leur spécificité.</p>	<p>* Dans le cadre des travaux du comité national portant sur l'occupation dynamique du territoire, revendiquer l'adoption d'un plan d'action visant l'adaptabilité des programmes gouvernementaux aux réalités de la région.</p>
	<p>Demeurer en état de veille sur les diagnostics, les stratégies, les politiques, les programmes et les mesures mises en place par le gouvernement pour favoriser le vieillissement actif (55-70 ans).</p> <p>Identifier des projets régionaux provenant de la synthèse des thématiques discutées au Forum régional des 50 ans ou plus édition 2009.</p>	<p>Dans le cadre du mandat de l'entente spécifique pour l'amélioration des conditions de vies des aînés, participer à la concertation régionale sur des problématiques identifiées (<u>PPAC, p. 12</u>).</p>
		<p>Élargir le programme de Soutien aux événements touristiques (PSET) en intégrant de nouveaux partenaires (<u>PPAC, p. 12</u>).</p>